



Présidence de la République

République de Guinée

CONSEIL NATIONAL POUR
LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

Travail - Justice- Solidarité

132
DECRET D/ N°...../ PRG/ CNDD/ SGPRG/ 2009

PORTANT NOMINATION D'UN SECRETAIRE GENERAL

Le Président de la République
Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement

Vu le communiqué N°001/CNDD/2008 du 23 décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le développement, suspension de la constitution et dissolution du Gouvernement.

Vu les nécessités impérieuses de service.

Décète

Article 1^{er} / Monsieur Laye Lansana CAMARA, Commissaire Divisionnaire, précédemment Directeur de l'Ecole Nationale de la Police, est nommé Secrétaire Général du Ministère à la Présidence chargé des services Spéciaux, de la Lutte Anti-Drogue et du Grand Banditisme.

Article 2/ Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République



24 JUL. 2009

2009

Capitaine Moussa Dadis CAMARA
Président de la République, Chef de l'Etat
Président du conseil National pour la Démocratie
Et le développement, Commandant en chef des
Forces Armées.